

École Saint-John Perse Enseignement secondaire privé général et technologique FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

SECONDE

Je soussigné(e),	
☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur/	
Souhaite inscrire mon enfant :	
Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
En classe de SEC	ONDE GÉNÉRALE
Langue vivante A	Langue vivante B
Etablissement et classe l'an dernier ?	
Comment avez-vous connu l'établissement ?_	
Père: Nom	Prénom
Tél. fixe	
Tél. portable	
Mère: Nom	Prénom
Adresse	
Tél. fixe	Tél prof
Tél. portable	E-mail
Adresse élève	
	E-mail élève
Ci-joint, un chèque d'inscription de 720€ N° _	
Date : / /	
Signature des parents :	Signature de l'élève :



École Saint-John Perse Enseignement secondaire privé général et technologique

AUTORISATION RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) (nom	n, prénom)	
Elève majeur / Père /	[/] Mère : barrer la mention inutile	
Nom :	Prénom :	Âge :
	encadrement de l'école à prendre des p ctivités de l'école (cours, voyages scola	
□ OUI □ NON		
	es photos sur le site Internet de l'établis quement et donne mon accord pour de ons ;	
□OUI □NON		
Α	Le / /	
Signature des deux p si majeur :	parents titulaires de l'autorité parentale	ou du tuteur légal ou de l'élève



École Saint-John Perse Enseignement secondaire privé général et technologique

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

Le montant des frais d'inscription s'élève à 720 €. Ce versement n'est pas remboursable en cas d'annulation d'inscription ou de départ de l'élève en cours d'année.

FACILITES DE PAIEMENT : MENSUALITES OU TRIMESTRES			
Inscription	3 paiements trimestriels	9 paiements mensuels	Coût total
720 €	1 560 €	520 €	5 400 €

NB: Le renvoi temporaire ou définitif d'un élève ne constitue aucun droit à remboursement.

- Modalités de règlement de la scolarité : par prélèvement ou par chèque
 Paiement par prélèvement bancaire :

 3 prélèvements trimestriels (10 septembre 2020, 10 décembre 2020 et 10 mars 2021) ;
 OU
 9 prélèvements mensuels (le 10 de chaque mois de septembre 2020 à mai 2021).

 Dans ce cas, merci de nous adresser :

 l'autorisation de prélèvement SEPA remplie et signée ;
 Un RIB et IBAN.
- Paiement par chèque bancaire :
- ☐ Merci de nous adresser **3 chèques trimestriels**, qui seront encaissés le 10 septembre 2020, 10 décembre 2020, 10 mars 2021. ;

OU

☐ Merci de nous adresser **9 chèques mensuels**, qui seront encaissés le 10 de chaque mois, de septembre 2020 à mai 2021 inclus.



École Saint-John Perse Enseignement secondaire privé général et technologique

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT :

☐ Fiche d'inscription complétée
☐ Copie de la pièce d'identité recto verso
☐ 2 photos d'identité
□ « Droit à l'image » rempli et signé
\square Si paiement par prélèvement bancaire : RIB et prélèvement SEPA signé
□ OU 3 chèques trimestriels
□ OU 9 chèques mensuels
□ Inscription à un atelier facultatif de cinéma audiovisuel d'un montant de 400 €
Date: / / Signature:



École et Cours Saint-John Perse Enseignement secondaire privé général et technologique

Mandat de prélèvement SEPA pour un prélèvement récurrent

Identifiant créancier SEPA de l'école : <u>FR41ZZZ476803</u>
Référence unique du mandat :
<u>Créancier :</u> Société Ecole Saint-John Perse 14 rue Cavallotti 75018 Paris France
Débiteur : Nom
Adresse
Code postal -Ville
Pays
Votre N° de compte IBAN
Votre code BIC :
Joindre un RIB + IBAN
Date: / / Signature:

Nota Bene : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Ecole Saint-John Perse à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte. Conformément aux instructions de L'Ecole Saint-John Perse, vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.